



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 12 février 2026
(25)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 29, dans la pièce B45 de l'Édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Rosemary Moodie (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnold, Boudreau, Burey, Busson, Martin, McPhedran, Moodie, Muggli, Osler, Senior, Wells (*Alberta*) et Woo (12).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Dean, Mohamed et Pupatello (3).

Participant à la réunion : Laura Blackmore et Mayra Perez-Leclerc, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 5 février 2026, le comité poursuit son examen de la teneur des parties 5, 6, 7 et 8 du projet de loi C-12, Loi concernant certaines mesures liées à la sécurité de la frontière canadienne et à l'intégrité du système d'immigration canadien et d'autres mesures connexes liées à la sécurité.

COMPARAÎT :

L'honorable Lena Metlege Diab, c.p., députée, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté.

TÉMOINS :

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada :

Harpreet S. Kochhar, sous-ministre;

Jason Hollmann, directeur général, Asile;

Tara Lang, directrice générale, Politiques et programmes en matière d'intégrité;

Me Joanie Roy-Craswell, avocate conseil par intérim, Services juridiques.

Ministère de la Justice Canada :

Me Anna Lillicrap, avocate conseil.

Agence des services frontaliers du Canada :

Brett Bush, directeur général, Direction de la politique d'immigration et d'asile;

Carl Desmarais, directeur général, Direction générale du renseignement et de l'exécution de la loi.

Rainbow Railroad :

Latoya Nugent, directrice principale des communications et du plaidoyer.

Battista Migration Law Group :

Me Pablo Iribarra, avocat et procureur (*par vidéoconférence*).

Association canadienne des libertés civiles (par vidéoconférence) :

Tamir Israel, directeur, Programme sur la protection des renseignements personnels, la surveillance et les technologies;

Me Aaden Pearson, avocate-conseil à l'interne et juriste spécialisée dans les droits des personnes transgenres.

Syndicat canadien de la fonction publique :

Kelti Cameron, agente principale, Solidarité internationale.

Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration :

Me Julia Green, avocate spécialisée en immigration humanitaire.

Vancouver and Lower Mainland Multicultural Family Support Services Society :

Harjit Kaur, directrice exécutive (*par vidéoconférence*).

La ministre fait une déclaration puis, avec Harpreet S. Kochhar, Jason Hollmann, Tara Lang et Joanie Roy-Craswell, répond aux questions.

À 11 h 39, la séance est suspendue.

À 11 h 45, la séance reprend.

Brett Bush, Jason Hollmann, Tara Lang et Anna Lillicrap répondent aux questions.

À 12 h 38, la séance est suspendue.

À 12 h 45, la séance reprend.

À 12 h 47, l'honorable sénatrice Petitclerc remplace l'honorable sénateur Woo à titre de membre du comité.

Latoya Nugent, Pablo Iribarra, Tamir Israel et Aaden Pearson font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 13 h 10, l'honorable sénatrice Greenwood remplace l'honorable sénatrice Busson à titre de membre du comité.

À 13 h 30, la séance est suspendue.

À 13 h 46, la séance reprend.

Kelti Cameron, Julia Green et Harjit Kaur font chacune une déclaration puis répondent aux questions.

À 14 h 32, la séance est suspendue.

À 14 h 35, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos afin de discuter d'un projet de rapport.

Il est convenu que le personnel des membres soit autorisé à être présent pour la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité ou le personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 16 h 25, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Ferda Simpson